



PLAN CANICULE 2019

FICHE D'INSCRIPTION sur le registre nominatif à retourner au

Centre Communal d'Action Sociale

76 cours de la République

33470 GUJAN MESTRAS

05 57 52 57 78

L'inscription sur le registre communal doit être renouvelée chaque année

Cette inscription permet au Centre Communal d'action Social de la ville de Gujan-Mestras

- de vous informer par message téléphonique des mesures de prévention
- de vous alerter par message en cas de vague de chaleur
- de vous proposer des visites de convivialité à domicile durant la période estivale
- de transmettre vos coordonnées aux service de la Préfecture en cas de déclenchement d'une alerte chaleur exceptionnelle (Plan communal de sauvegarde¹)

Date de l'inscription : __ / __ / __

PERSONNE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE

Nom-Prénom : **Date de Naissance :** __ / __ / __

Adresse :

Tél fixe : **Tél. Portable :**

TYPE DE LOGEMENT

individuel collectif

SITUATION DE FAMILLE

isolé(e) en couple

L'INSCRIPTION EST DEMANDÉE AU TITRE DE

- Personne de 65 ans
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne en situation de handicap

VOS ABSENCES PRÉVUES :

en juin :

en juillet :

en août :

en septembre :

PRESTATIONS À DOMICILE

Prestations	oui/non	coordonnées
Portage de repas		
Service d'aide à domicile		
Téléalarme		
Soins à domicile (SSIAD ou cabinet infirmier)		
Autre, préciser		

SI VOUS DEMANDEZ L'INSCRIPTION EN QUALITÉ DE TIERCE PERSONNE

Nom-Prénom :

Tél fixe :Tél. Portable :

En qualité de :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

① **Nom** :**Prénom** :

Tél. fixe :Tél. Portable :

famille (préciser) autres (préciser).....

② **Nom** :**Prénom** :

Tél. fixe :Tél. Portable :

famille (préciser) autres (préciser).....

Autres informations que vous souhaitez préciser :

.....

.....

Signature

¹ L'inscription à ce registre n'est pas obligatoire. Les informations communiquées demeurent confidentielles. Elles seront uniquement transmises au Préfet dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence départementale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'accueil du CCAS.